

Si la droite syndicale (la direction majoritaire officielle de la F.G.T.B.) n'était manifestement ni préparée ni désireuse de réaliser cette tâche, la minorité (tendance Renard), qui avait pris en main la direction de la grève, révéla alors ses limites et ses défauts. Elle ne sut trouver ni les formes d'action de masse ni les mots d'ordre d'action nécessaires pour dépasser le stade des manifestations de masse (qui furent de simples promenades), ou du renforcement des piquets (qui furent de plus en plus harcelés et morcelés par des forces de répression supérieurement armées). Les solutions qu'elle finit par proposer furent de véritables dérivatifs, incapables d'apporter une solution (« abandon de l'outil » ; fédéralisme politique ; fédéralisme syndical). Une deuxième semaine décisive s'écoula ainsi au cours de laquelle le mouvement de grève atteint son extension maxima, sans qu'un tournant décisif ne se dessine en faveur des grévistes.

Dès la troisième semaine, le piétinement de la grève commença à détériorer les rapports de force aux dépens des grévistes. Les forces de répression accentuèrent leur politique de harcèlement des piquets et des manifestations (à l'exception des plus imposantes). Des brèches apparurent dans le front de la grève, notamment à Bruxelles, dans la Basse-Sambre et à Namur. Dès le début de la quatrième semaine, ces brèches s'étendirent à l'ensemble de la Flandre, y compris Anvers et Gand, ainsi qu'à certains secteurs industriels du Hainaut, de Liège et de Namur. Finalement, seuls les métallurgistes de Liège et du Hainaut restèrent en grève, non sans qu'une manœuvre de compromis grossière, esquissée sur le tard par l'ancien premier ministre social-démocrate Van Acker au nom de la droite réformatrice, n'ait semé la confusion et l'amertume dans les rangs des grévistes.

La reprise du travail eut cependant lieu en bon ordre et, dans l'ensemble, les grévistes rentrèrent avec un moral extrêmement élevé. Cette absence totale de démoralisation est démontrée par trois faits :

a) Les conditions de la rentrée, celle-ci s'effectuant en cortège, au chant de l'**Internationale**, les grévistes, sous les acclamations de travailleurs rentrés plus tôt ou n'ayant jamais fait la grève. De très nombreux mouvements partiels ont éclaté après la rentrée pour la défense de camarades sanctionnés ou renvoyés (cheminots de Charleroi, textile de Verviers, etc.). Dans d'autres endroits, les grévistes ont obtenu des avantages matériels à la rentrée;

b) Les discussions parmi les travailleurs qui ne portent jamais (ou presque jamais) sur les causes d'une « défaite » (qu'ils n'ont guère le sentiment d'avoir subie !) mais le plus souvent sur la manière dont on « remettra ça la prochaine fois »;

c) Les mouvements d'adhésion à l'organisation syndicale, aux partis ouvriers (tant P.S.B. que P.C.), les résultats des premières élections syndicales après la grève, indiquant un renforcement de la F.G.T.B.

Comment expliquer cette absence de démoralisation ?

D'abord par l'ampleur extraordinaire du combat, au travers duquel la classe ouvrière a pu prendre conscience de sa force plus encore qu'avant la grève. D'importantes couches ouvrières ont acquis la certitude qu'avec un combat mieux organisé et mieux dirigé, elles auraient pu emporter un triomphe total.

Ensuite par le fait que l'objectif immédiat de la grève (le retrait de la loi unique) semble acquis. Evidemment, celle-ci a été votée par le Parlement. Mais les travailleurs n'ont pas été dupes de cette mise en scène. A peine cette loi fut-elle votée que la décision de principe de dissoudre les Chambres fut prise. Si la situation parlementaire reste inchangée après les élections, la « loi unique » ne sera sans doute pas appliquée (sauf en ce qui concerne son chapitre fiscal, et ce seulement pour un an).

Finalement, parce que les menaces extrêmes brandies par moment par l'aile la plus réactionnaire du gouvernement et des partis bourgeois ne pourront guère être exécutées. Ni le droit de grève, ni les libertés syndicales ne sont atteints, aucun dirigeant syndicaliste n'est arrêté ou même poursuivi, aucune pression sérieuse ne s'exerce sur le mouvement syndical. Ce comportement assez étrange de la part de la bourgeoisie, si l'on prend en considération la « grande peur » qui l'avait saisie et les cris de vengeance qu'elle avait émis à cette occasion, s'explique moins par son désir de ramener les travailleurs à de meilleurs sentiments, par un retour à la « conciliation de classe », que par une estimation réaliste des rapports de force.

S'il ne peut être question de parler de défaite ou de démoralisation ouvrière, il ne peut pas non plus être question de parler de victoire. Même si la « loi unique » n'est pas appliquée, une grève aussi puissante se soldant par un résultat aussi ténu ne peut être considérée comme victorieuse. Pour l'avant-garde ouvrière, il est clair que cette grève constitue une première épreuve de force dont l'enjeu était pour le moins la réalisation d'une série de revendications transitoires, sinon l'établissement d'un début de dualité de pouvoir. Implicitement, celle-ci fut contenue dans la grève sous forme embryonnaire. Devant ses immenses possibilités, le bilan est maigre. La responsabilité en incombe entièrement à une direction inadéquate (Renard) ou traître (Major et dirigeants du P.S.B.).

Mais plus que ce *bilan*, ce sont les *possibilités* dont la classe a pris conscience, pour la première fois depuis longtemps, qui détermineront son attitude dans les mois et les années à venir. Dans ce sens, les grèves de 1960-61 ne sont qu'une phase d'un combat qui se poursuivra. Il faudrait que la classe ouvrière subisse une lourde défaite avant que la situation puisse de nouveau se « normaliser », c'est-à-dire redevenir ce qu'elle était avant la grève. Les marxistes révolutionnaires ont le devoir de faire l'impossible pour éviter pareille défaite, pour préparer et assurer l'énorme victoire qui pour la première fois devient possible.

IV. CE QUI ETAIT POSSIBLE ET CE QUI NE LE FUT POINT

Toute tendance marxiste-révolutionnaire plongée dans un mouvement de masse aussi puissant que la grève de 1960-61, et consciente de ses responsabilités devant sa classe, doit constamment combiner deux formes d'action :

a) Le combat pour une série de propositions politiques et organisationnelles capables d'être réalisées **immédiatement et en pratique** par toute l'avant-garde sinon par le gros de la classe, ces propositions